

## Des pompiers tenus occupés

: 2022-01-19



Les feux se succèdent l'un après l'autre. Le début d'année 2022 ne laisse que peu de répit aux pompiers de la région. Après la destruction d'une résidence à Saint-Rosaire au début janvier et l'incendie majeur qui a ravagé le commerce Pièces Fontaine à Victoriaville, voilà qu'un bâtiment de ferme a été la proie des flammes en fin de semaine à Saint-Rosaire.

Le feu a entraîné dans la mort quelque 70 bêtes et causé des pertes évaluées à environ un million de dollars. L'incendie a éclaté en pleine nuit dans un vaste bâtiment du 6e rang. Le propriétaire, constatant le brasier, a donné l'alerte vers 3 h 20 dans la nuit de samedi à dimanche. « À notre arrivée, l'embrasement était généralisé », a confié le directeur du Service de sécurité incendie, François Arel.

Dès le départ, une alarme générale a été sonnée. L'ampleur du brasier a obligé les pompiers à adopter, dès le début, un travail en mode défensif. « L'incendie ne présentait heureusement aucun risque de propagation

à la résidence », a indiqué le chef Arel. Les pompiers de la Régie Incentraide ont pu compter en entraide sur les pompiers de Victoriaville avec un camion autopompe et un camion-citerne. Des sapeurs de la Régie des Chutes et de Princeville ont également été sollicités avec leurs camions-citernes pour le transport d'eau. Au total, plus d'une vingtaine de pompiers ont été mobilisés.

Les bénévoles du SIUCQ MRC d'Arthabaska ont été dépêchés sur les lieux pour assurer le périmètre de sécurité et la réhabilitation des pompiers. Pour aider au travail d'extinction, les pompiers ont eu recours à une pelle mécanique. « On en avait besoin pour brasser le foin afin de faciliter notre travail », a expliqué François Arel.

Le combat, par grand froid, a été long, s'étalant sur environ 11 heures. L'intervention a pris fin vers 14 h, dimanche. L'incendie semble, de toute évidence, avoir été causé par une défectuosité électrique. « Le feu a pris naissance au fond du bâtiment. Un cordon électrique du chauffe-moteur d'un tracteur serait vraisemblablement en cause », a fait savoir, lundi matin, le directeur Arel.

#### À Victoriaville

Toujours dimanche, les pompiers de Victoriaville, de leur côté, ont reçu un appel en fin de matinée pour un feu de résidence sur l'avenue Sainte-Croix. Il s'agissait, en fait, comme l'a expliqué le capitaine aux opérations, Stéphane Michaud, d'un début d'incendie dans une friteuse dans un petit cabanon rattaché à la maison. « À mon arrivée, il y avait fumée et flammes apparentes. Un jet a été rapidement utilisé pour taper le feu. Ensuite, on a entrepris nos recherches de propagation », a indiqué l'officier.

Trois alarmes ont été sonnées parce qu'un certain nombre de pompiers se trouvaient toujours sur les lieux de l'incendie de ferme à Saint-Rosaire. Les paramédics d'Urgence Bois-Francs ont été demandés sur place. « Un homme a été transporté à l'hôpital parce qu'il a été incommodé par la fumée et la poudre de deux extincteurs qu'il a utilisés », a précisé le capitaine Michaud. L'intervention rapide des pompiers a permis de limiter les dommages. Les bénévoles du SIUCQ MRC d'Arthabaska ont été déployés sur les lieux, prenant la relève de la Sûreté du Québec pour assurer le périmètre de sécurité.

#### L'importance des avertisseurs de fumée

Un avertisseur de fumée au sous-sol, déclenché par un début d'incendie, a bien joué son rôle en réveillant les trois occupants d'une résidence de la rue Labbé à Saint-Ferdinand dans la nuit de vendredi à samedi. « Un début d'incendie, en raison d'une défectuosité, a pris naissance dans la partie mécanique d'un poêle aux granules. Le propriétaire a procédé à l'extinction à cinq reprises. Nous avons ensuite été appelés pour une vérification », a fait savoir Serge Carignan, chef de division, opérations et prévention au Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ).

Dix pompiers ont répondu à l'appel. « Nous avons vidé le poêle au complet en plus d'effectuer les vérifications d'usage de tout le système. Nous avons demandé à ce que ce système de chauffage aux granules soit inspecté par un technicien certifié », a indiqué le chef Carignan.

À l'arrivée des sapeurs, par ailleurs, le propriétaire avait déjà entrepris la ventilation de sa demeure. Ce début d'incendie n'a causé que des dommages limités d'environ 250 \$ à l'appareil. Les pompiers ont quitté les lieux vers 2 h 30. En cette période de froid extrême, le SSIRÉ en profite pour rappeler certaines consignes importantes.

D'abord, tous les étages des habitations doivent être dotés d'un avertisseur de fumée fonctionnel, mais aussi d'un détecteur de monoxyde de carbone si l'on dispose d'un système de chauffage à combustion. Les cendres chaudes, par ailleurs, doivent être disposées adéquatement en lieu sûr à l'extérieur. « Si vous utilisez un chauffage d'appoint, faites-le de façon sécuritaire en respectant les distances inscrites dans le manuel d'instruction. Il faut également éviter de surcharger les circuits électriques », a précisé Serge Carignan.

### Des feux de cheminée

Les services d'incendie insistent sur l'importance du ramonage des cheminées. « On tient à rappeler qu'il est parfois nécessaire de procéder au ramonage de la cheminée et des tuyaux plus d'une fois par année », a précisé le chef Serge Carignan. D'ailleurs, les pompiers de la caserne 13 du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) ont répondu, jeudi soir, à un appel pour un feu de cheminée au 149, 3e avenue à Saint-Ferdinand.

L'appel d'urgence est entré à 20 h 20. « Il s'agissait d'un feu de cheminée particulièrement violent. Nous avons été dans l'obligation d'effectuer une ouverture dans un mur pour nous assurer d'enrayer la propagation », a expliqué le chef aux opérations, Serge Carignan. Dix pompiers ont été mobilisés. Le locataire de la résidence se trouvait sur les lieux. Il n'a pas été blessé. Il a pu sans problème évacuer la résidence. À la suite de l'intervention, le système de chauffage au bois a été mis à l'arrêt jusqu'à ce qu'un professionnel certifié fasse les vérifications de conformité. Ce feu de cheminée a causé finalement des dommages évalués à quelque 750 \$.

À Daveluyville aussi, les pompiers de la Régie des Chutes ont dû intervenir pour un feu de cheminée vers 4 h 30 dans la nuit de vendredi à samedi dans une résidence du 6e rang Ouest. « Le feu a été limité à la cheminée et n'a pas causé de dommages », a précisé le directeur du Service de sécurité incendie, Éric Bergeron.

Les sapeurs ont effectué le nettoyage de la cheminée tout en demandant au propriétaire de faire vérifier son installation par un spécialiste en la matière avant une réutilisation. Dix pompiers de la Régie des Chutes et cinq sapeurs de la Régie Incentraide ont été mobilisés pour cette intervention qui a duré environ une heure.